



COMMUNIQUE FO JUSTICE Fleury-Mérogis

D2 : Feu de cellule.

Un personnel sur tous les fronts !

Le centre pénitentiaire de Fleury-Mérogis est quotidiennement confronté à une réalité carcérale extrêmement difficile, marquée par une **surpopulation chronique, une population pénale de plus en plus instable, des comportements violents et imprévisibles, et des personnels contraints de travailler sous tension permanente, souvent en effectifs contraints.**

C'est dans ce contexte dégradé, sans relâche ni répit, y compris lors des périodes de fêtes, que les agents pénitentiaires assurent la sécurité de l'établissement et la continuité du service public.

Ce jeudi 25 décembre 2025 aux alentours de 19h, au moment de la relève des équipes. Un détenu incarcéré au bâtiment D2, a délibérément provoqué un feu de cellule.

Face à la gravité de la situation, le service du soir a immédiatement été réquisitionné ainsi que des renforts des autres structures, afin de renforcer les effectifs et de garantir la sécurité de l'établissement.

Le détenu concerné faisait l'objet d'une mesure de sécurité renforcée, nécessitant la présence de deux agents et d'un gradé pour toute ouverture de cellule, en **raison de son comportement connu et répété.**

Dès la détection de l'incident au 2eme étage, les personnels pénitentiaires sont intervenus avec une réactivité exemplaire, faisant preuve de sang-froid et d'un grand professionnalisme dans une atmosphère constitué d'une épaisse fumée noire. Les agents ont immédiatement appliqué les procédures en vigueur, maîtrisé le sinistre, sécurisé le secteur et prodigué les premiers secours, dans l'attente de l'arrivée des services d'urgence.

Malgré l'intervention rapide et coordonnée des personnels, ainsi que la prise en charge par les sapeurs-pompiers et le SAMU dépêchés sur les lieux, le décès du détenu a été constaté par les secours.

La section locale Force Ouvrière Justice tient à saluer et féliciter l'ensemble des personnels mobilisés, dans un contexte particulièrement tendu. Leur engagement et leur professionnalisme ont permis d'éviter la propagation du sinistre, de préserver la sécurité des autres personnes détenues et des agents, et d'assurer la continuité du service public pénitentiaire. Le service du soir a été libéré vers 22h.

Cet événement dramatique rappelle une nouvelle fois qu'il n'existe aucun répit pour les personnels pénitentiaires, y compris en période de festivités. Alors que beaucoup célèbrent Noël, les agents restent en première ligne, confrontés à des situations d'urgence, de danger et à une charge émotionnelle considérable, souvent au prix de lourds sacrifices personnels et familiaux.

Force Ouvrière Justice réaffirme que ce drame met en lumière la pénibilité, la dangerosité et les responsabilités du métier de surveillant pénitentiaire, exercé dans un environnement carcéral de plus en plus exigeant et sous contrainte permanente.

Force Ouvrière Justice apporte tout son soutien aux personnels concernés et restera pleinement mobilisée pour défendre leurs conditions de travail, leur reconnaissance et les moyens indispensables à l'exercice de leurs missions au service de la sécurité publique et de l'institution.

Notre organisation professionnelle sollicite la mise en œuvre d'une cellule psychologique pour les personnels qui éprouveront le besoin et un RETEX .

Adresse du Bureau local : espace ARENA
07 avenue des Peupliers 91700 Fleury-Mérogis
Mails : mafleury@fojustice.fr
fo.ma-fleury@justice.fr

Tél Externe : 0169723240/41
Tél Interne : 56314 / 56315- Fax : 01 60 15 56 15

 [Slp FO Fleury-Mérogis](#)

SLP FO Justice Fleury-Mérogis
Le 26 décembre 2025

